



Registre d'état-civil

1883

[Signature]

REGISTRE

Contenant *Vingt huit* feuillets, cotés et paraphés par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS** de la commune d' *Armentières* pendant le cours de l'année 1883.

A Meaux, le *Quatorze* Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

P. le Président
J. Cheuport

Le an mil huit cent quatre-vingt-trois le sept janvier à huit heures du matin, devant nous, *Beaudouin Auguste. Bidou. Parfait*, adjoint, remplissant en l'absence du maire, les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Armentières, canton de Lizy-sur-Ourcq, arrondissement de Meaux, département de Seine et Marne, sont comparus les sieurs *Duroisin Charles. Joseph* âgé de soixante-deux ans, manouvrier, domicilié à Isles-les-Meldeuses, hameau de cette commune, et *Oudard Louis-Amable*, âgé de trente-sept ans, cultivateur en cette commune tous deux témoins majeurs, lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui même à trois heures du matin est décédée en son domicile à Isles-les-Meldeuses, *Degalle Clarisse* âgée de cinquante-huit ans et demi, née à Congis le dix-huit juillet mil huit cent vingt-quatre, fille légitime



N° 1
Décès de *Dégalle*
Clarisse
1 janvier

Armentières 148

Approuvé deux mots
ravis nuls.

Durois in
Oudard
hamiteau

N^o 2
Naissance
de Martin
Erhard-Raphaël
- 9 Janvier -

des défunts Degalle Etienne. Antoine et Nicolas,
Judith. Ursule, épouse de Durois Charles. Joseph, son
époux qui lui survit. Après nous être assuré par nous
même du décès, nous avons signé et dressé le présent acte
que les témoins ont signé avec nous après lecture faite

Oudard hamiteau
Durois in

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois le neuf-
janvier à huit heures du matin devant nous
Hannoteau Auguste Esidore. Parfait, adjoint, remplissant
en l'absence du maire, les fonctions d'officier public
de l'état civil de la Commune d'Armentières, canton
de Lizy-sur-Oucreq, arrondissement de Meaux, départe-
ment de Seine et Marne est comparu le sieur Martin
Gustave. Orde âgé de trente ans. Institutent public
domicilié en cette commune, lequel nous a déclaré qu'aujour-
d'hui même à minuit vingt-cinq minutes est né en
son domicile un enfant du sexe masculin auquel il a donné
les prénoms de Erhard-Raphaël - de lui déclarant et de
Charoy Lionie. Maria son épouse, âgée de vingt-cinq ans. sans
profession domiciliée avec son mari. Les dites présentations et
déclaration nous ont été faites en présence des sieurs Dubois
André-Michel, âgé de cinquante-neuf ans. propriétaire
et Oudard Louis. Amable. âgé de trente-sept ans
cultivateur. tous deux témoins majeurs domiciliés
en cette commune. lesquels ainsi que le déclarant
ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

G. Marty
Oudard
Dubois hamiteau



N^o 3

Décès de
Molin Victoire Apoline
- 12 mars -

N^o 4
Décès de Chibout
Louise-Françoise
- 20 mars -

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le
douze mars à deux heures du soir devant nous
Hannoteau Auguste. Esidore. Parfait, adjoint
remplissant en l'absence du maire les fonctions
d'officier public de l'état civil de la commune
d'Armentières, canton de Lizy-sur-Oucreq arron-
dissement de Meaux, Département de Seine et Marne
sont comparus les sieurs Robiche Jacques. Louis
âgé de soixante-neuf ans, et Pincon Félix. René
âgé de cinquante-deux ans, tous deux cultivateurs
domiciliés à Armentières, le premier époux, le
second, gendre de la défunte ci après désignée
lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui même
à dix heures du matin est décédée au domicile de
son mari Meolin Victoire Apoline âgée de soixante-
six ans, domiciliée à Armentières où elle est née le
vingt-sept juillet mil huit cent dix. sept
fille des défunts Molin Modeste. Théodore et de
Oudard Louise. Amélie tous deux décédés, épouse
dudit Robiche Jacques Louis qui lui survit.
Après nous être assuré par nous-même du décès
nous avons dressé le présent acte que les témoins
ont signé avec nous après lecture faite. excepté le
sieur Robiche qui a déclaré ne le savoir.

Pincon hamiteau

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois. le vingt
mars à cinq heures du soir devant nous. Hannoteau
Auguste Esidore. Parfait adjoint, remplissant en l'absence
du maire les fonctions d'officier public de l'état
civil de la commune d'Armentières, canton de Lizy

sur Ourcq, arrondissement de Meaux, département de
 Seine et Marne, sont comparus les sieurs, Pinçon
 Félix-René âgé de cinquante deux ans, et Carrière
 Léon âgé de quarante ans, tous deux cultivateurs
 domiciliés à Armentières et voisins de la défunte
 ci-après nommée, lesquels nous ont déclaré qu'au-
 jourd'hui même à quatre heures et demie du soir
 est décédée en son domicile à Armentières Chibout
 Louise-Françoise âgée de soixante-trois ans et demi
 née à Armentières le vingt et un août mil huit
 cent dix-neuf, sans profession, fille de défunts Chibout
 Nicolas-François, Frédéric et de Molin Marie-Françoise
 Germain veuve de Lachasse François-Marie-Aimé.
 Après nous être assuré par nous-même du décès
 nous avons dressé le présent acte que les témoins
 ont signé avec nous après lecture faite.

Carrière Pinçon Hamoteau

N^o 5
 Décès de Dubois Jacques-André
 -30 mars-

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois le trente
 mars à cinq heures du soir, devant nous Hamoteau
 Auguste-Isidore-Parfait adjoint, remplissant en l'absence
 du maire les fonctions d'officier de l'état civil de la
 commune d'Armentières, canton de Lizy-sur-Ourcq
 arrondissement de Meaux, département de Seine et
 Marne, sont comparus les sieurs Dubois André-Mi-
 chel âgé de cinquante-neuf ans, rentier, et Carrière
 Léon âgé de quarante ans, cultivateur tous deux domici-
 liés à Armentières, le premier fils, le second petit-fils
 du défunt ci-après dénommé, lesquels nous ont déclaré
 qu'aujourd'hui même à trois heures du soir est



30/3
 30/3
 décédé en son domicile à Armentières.
 Dubois Jacques-André âgé de quatre-vingt-six ans,
 né à Armentières le dix juin au cinq, rentier,
 fils des défunts Dubois Félix et Méry Marie-Adélaïde
 veuf de Méry Marie-Victoire-Geneviève. Après nous
 être assuré du décès par nous-même nous avons dressé
 le présent acte après lecture faite.

Dubois Carrière Hamoteau

Approuvé ce renvoi: que les témoins ont signé avec
 nous. Dubois Carrière Hamoteau

N^o 6
 Décès de Lelièvre Remy-Fixe
 -15 avril-

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le
 quinze avril à huit heures du matin, devant nous
 Hamoteau Auguste-Isidore-Parfait, adjoint, rem-
 plissant en l'absence du maire les fonctions d'officier
 de l'état civil de la commune d'Armentières,
 canton de Lizy-sur-Ourcq, arrondissement de
 Meaux, département de Seine et Marne, sont com-
 parus les sieurs Lelièvre Joseph-Lazare âgé de
 trente-trois ans, et Lelièvre Louis-Alcide âgé de
 vingt-neuf ans, tous deux maçons, domiciliés à Armentières
 petits-fils du défunt ci-après nommé, lesquels nous
 ont déclaré que Lelièvre Remy-Fixe, né le dix-huit
 octobre dix-sept cent quatre-vingt-dix-neuf, à Armentières
 fils des défunts Lelièvre Jacques-Augustin et de Tournier
 Augustine veuf de Chibout-Reine-Catherine-Eléonore
 est décédé aujourd'hui même à une heure du matin
 au domicile de Lelièvre Joseph-Remy son fils à Armentières.
 Après nous être assuré du décès par nous-même, nous

avons dressé le présent acte que les témoins ont
signé avec nous après lecture faite.
Lelièvre Lelièvre Hamoteau

N^o 7
Mariage
Richard Joseph Victor
et
Duroisin Louise Felicité
5 mai

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le cinq
mai à onze heures du matin, devant nous Hamoteau
Auguste Gissou. Parfait adjoint, remplissant en l'absence
du maire les fonctions d'officier public de l'état civil de
la commune d'Armentières, canton de Loisy. sur l'arrondissement de Meaux département de Seine et Marne
sont comparus publiquement à la mairie Richard
Joseph Victor âgé de vingt-sept ans et demi, employé de
la compagnie des chemins de fer de l'Est, domicilié à Chorgny
ni à Lyon rue de Cordé N^o 23, le vingt-quatre septembre
mil huit cent cinquante-cinq, fils majeur légitime
de Richard Casimir, âgé de soixante-trois ans, administra-
teur des tabacs domicilié à Paris, rue de Cléry N^o 21
et de Hardy Anne-Clotilde décédée à Paris, le dix février
mil huit cent soixante-quatorze dont le conseil a été
demandé par acte respectueux certifié par le ministère
de M^e Yves notaire à Paris rue de Châteaudun N^o 10
et renouvelé trois fois de mois en mois, la dernière fois
le douze mars mil huit cent quatre-vingt-trois, d'une
part

Et demoiselle Duroisin Louise Felicité sans profession, ma-
riée devant domiciliée à Meaux et actuellement chez son
père à Soles. les. Melduses, hameau de cette commune
âgée de vingt-quatre ans, née au dit Soles. les. Melduses, le
six février mil huit cent cinquante-neuf fille majeure
légitime de Duroisin Charles. Joseph. manouvrier



domicilié à Soles. les. Melduses, âgé de
soixante-deux ans, et de Degalle Clarisse décédée
en cette commune le sept. Janvier. présente année
présent et consentant au mariage de sa fille d'autre part.
Les parties contractantes et les personnes autorisant
le mariage, interpellés par nous, nous ont déclaré
qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage elles
nous ont requis de procéder à la célébration du
mariage projeté entre elles et dont les publications
ont été faites en cette commune les dimanches
vingt-cinq mars et premiers avril de la présente année
dans la Commune de Chorgny sous les mêmes dates, et
dans la Ville de Meaux les huit et quinze avril de la
présente année

Aucune opposition ne nous ayant été signifiée,
faisant droit à leur réquisition à l'appui de laquelle
ils nous ont présenté 1^o l'acte de naissance du futur.
2^o l'acte de décès de la mère du futur 3^o les actes respec-
tueux ci-dessus mentionnés 4^o et enfin les certificats de
publication et de non-opposition délivrés par les maires
de Chorgny et de Meaux. Nous avons pris connaissance
de l'acte de naissance de la future inscrit sur nos
registres de mil huit cent cinquante-neuf sous le
numéro six et de l'acte de décès de sa mère inscrit sous
le numéro un. présent registre. Après avoir donné lecture
des pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six
titre cinq du code civil intitulé du mariage sur
les droits et les devoirs respectifs des époux, nous avons
demandé au futur époux et à la future épouse
s'ils voulaient se prendre pour mari et pour

femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons déclaré au nom de la loi que Richard Joseph Victor et Duroisin Louise Félicité sont unis par le mariage.

Le tout a été fait publiquement en présence de Messieurs Sotton Auguste Alphonse âgé de quarante quatre ans, jardinier domicilié à Isles les Meldeuses, hameau de cette commune, cousin de l'épouse, Grandin Stanislas âgé de trente-trois ans, charron, domicilié au dit Isles les Meldeuses, ami de l'épouse, Goulet Désiré âgé de cinquante-six ans, cultivateur, domicilié à Isles les Meldeuses, cousin de l'épouse, Duroisin Louis Joseph âgé de trente-quatre ans, manouvrier domicilié à Mary frère de l'épouse, Lesquels ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

J. Richard / Louis Duroisin
 P. Grandin / Duroisin Louis
 Duroisin / Sotton Auguste
 Goulet
 Hamoteau

N° 8
 Naissance de Trud' Albertine Alphonse
 - 4 mai -

Décidé à Châteaux-Thierry (dit) le vingt-sept juin mil huit cent cinquante-neuf. Mention faite le 20 juillet 1904.
 Le Maire

Dardoux

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le cinq mai à deux heures du soir devant nous, Hamoteau Auguste Isidore Parfait adjoint, remplissant en l'absence du maire les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Armentières, canton de Lizy sur Ourcq, arrondissement de Meaux, département de Seine et Marne, est comparu le sieur Aimé Louis-Alphonse âgé de vingt-quatre ans manouvrier



domicilié à Isles les Meldeuses, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né en son domicile hier à une heure et demie du soir de lui déclarant et de Leroy Louise Augustine âgée de dix-neuf ans, couturière domiciliée avec son mari au dit Isles les Meldeuses, hameau de cette commune, auquel enfant il a donné les prénoms de Albertine-Alphonse. Les dites déclarations et présentations nous ont été faites en présence de Messieurs Boucard Jules âgé de vingt-six ans, manouvrier et de Levasseur Félix Narcisse régisseur âgé de cinquante-six et demi ans tous deux domiciliés au dit Isles les Meldeuses, lesquels ainsi que le père de l'enfant ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Aimé / Boucard / Levasseur
 Hamoteau

Décidé à Meaux (dit M) le six août mil huit cent cinquante-deux mention du 28/8/1970
 Le Maire

N° 9
 Naissance de Boucard Prudence Alphonse
 - 5 mai -

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le cinq mai à quatre heures du soir devant nous Hamoteau Auguste Isidore Parfait adjoint remplissant en l'absence du maire les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Armentières, canton de Lizy sur Ourcq, arrondissement de Meaux, département de Seine et Marne, est comparu par acte en date du vingt-six Octobre mil neuf cent sept, domicilié à Isles les Meldeuses, hameau de cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né en son domicile aujourd'hui même Boucard, dont la naissance à onze heures et demie du matin auquel il a déclaré donner les prénoms de Prudence Alphonse.

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le cinq mai à quatre heures du soir devant nous Hamoteau Auguste Isidore Parfait adjoint remplissant en l'absence du maire les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Armentières, canton de Lizy sur Ourcq, arrondissement de Meaux, département de Seine et Marne, est comparu par acte en date du vingt-six Octobre mil neuf cent sept, domicilié à Isles les Meldeuses, hameau de cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né en son domicile aujourd'hui même Boucard, dont la naissance à onze heures et demie du matin auquel il a déclaré donner les prénoms de Prudence Alphonse.

a contracté mariage lequel enfant il a eu de son légitime mariage avec
 avec Léon Paul Hametier. Sébastien Médarine. Louise. âgée de vingt sept ans sans
 Dont mention faite par profession, domiciliée avec lui. Les dites présentations et
 nous, officier de l'état civil, le dix Novembre déclaration ont été faites en présence de Amé Louis
 mil neuf cent sept. Alphonse âgé de vingt quatre ans, manouvrier et de
 le Maire. Carisien Félix. Narcisse âgé de cinquante six ans et Denis
 tous deux domiciliés audit Isles. les. Meldeures, lesquels
 ainsi que le père de l'enfant ont signé avec nous le présent
 acte après lecture faite.

Subscrit
 le Maire

Boucard Carisien Amé Hametier

N° 10
 Naissance de
 Barré Berthe. Héloïse
 5 juill
 Par acte du dix
 neuf septembre mil
 neuf cent onze, passé
 à la mairie d'Armentières
 Berthe Héloïse Barré dont
 la naissance est constatée
 dans l'acte ci-dessus, a
 contracté mariage avec
 Robert Louis Hasteaux.
 dont mention faite par

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le cinq
 juillet à huit heures du matin. Devant nous
 Subert Joseph. Adolphe, maire officier de l'état de
 la commune d'Armentières, canton d. Lisy. sur.
 Oureq, arrondissement d. Meaux. Département de
 Seine et Marne, a comparu Barré Sulpice. Eugène
 manouvrier âgé de trente-trois ans, demeurant en
 cette commune lequel nous a présenté un enfant du
 sexe féminin né en son domicile ce jour'hui à six heures
 du matin. de lui déclarant et de Berthe. Alexandrine
 Delaître, sans profession, âgée de vingt-cinq ans
 domiciliée audit Armentières et auquel enfant il a
 donné les prénoms de Berthe. Héloïse. Les dites
 présentations et déclarations nous ont été faites en présence
 de Delaître Louis. Théodore. Alexandre manouvrier
 âgé cinquante-six ans et Delaître Louis. Alexandre
 cultivateur, âgé de trente-trois ans, domiciliés tous deux
 en cette commune lesquels ont ainsi que le père
 de l'enfant, signé avec nous le présent acte

nous, officier de l'état



civil, le vingt septembre mil
 neuf cent onze. Le Maire:
 S. Barré

après que lecture leur en a été faite

Delaitre

Bureau

N° 11
 Naissance de
 Bureau Georget
 3 juill

approuvé ce renvoi:
 à six heures du matin
 Hébuterne Jules
 Bureau
 approuvé trois mots rois
 mil.
 Hébuterne
 Bureau
 Marie à Paris mai-
 rie dix-huitième
 arrondissement le
 trente-un juillet
 mil neuf cent vingt
 avec Floreska
 Marguerite Brouqui
 Le vingt-huit août
 mil neuf cent vingt.
 Le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le cinq
 juillet à trois heures à huit heures du matin
 devant nous Subert Joseph. Adolphe, maire offi-
 cier de l'état civil de la Commune d'Armentières,
 canton de Lisy. sur. Oureq, arrondissement d. Meaux,
 Département de Seine et Marne, est comparu le
 sieur Bureau Emile. Ferdinand, maçon, âgé de
 quarante et un ans demeurant en cette commune
 lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin
 né aujourd'hui en son domicile, de lui déclarant et
 de Martinet Prudence. Olympie, sans profession
 âgée de trente-sept ans, sa légitime épouse, de-
 meurant à Armentières et auquel enfant il a
 déclaré donner le prénom de Georget Les dites
 présentations et déclarations nous ont été faites en
 présence des sieurs Hébuterne Jules âgé de trente
 huit ans garde champêtre, domicilié en cette
 commune et Lelièvre Louis. Alcide, maçon, âgé de trente
 ans, domicilié aussi en cette commune, tous deux témoins
 majeurs demeurant en cette commune lesquels ont
 ainsi que le père de l'enfant signé le présent acte avec
 nous, après lecture faite.

Lelièvre Hébuterne Bureau

N^o 12
Naissance
Hébuterne
Heubert Charles
- 87 br -

Le an mil huit cent quatre-vingt-trois le vingt-cinq septembre à quatre heures du soir devant nous Subert Joseph Adolphe, maire officier de l'Etat civil de la Commune d'Armentières, canton de Lizy-sur-Oucreq, arrondissement de Meaux, département de Seine et Marne, a comparu le sieur Hébuterne Heubert Charles, Jules-Antoine âgé de trente-huit ans, garde champêtre domicilié en cette commune, lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui même à une heure du soir il lui est né un enfant du sexe masculin, auquel il a donné les prénoms de Heubert Charles, de son légitime mariage avec Belin Angelina Berthe âgée de vingt-sept ans domiciliée avec lui. Les dites présentations et déclarations nous ont été faites en présence des sieurs Martin Gustave-Ovide âgé de trente et un ans, instituteur et Caulet Jean-Marie-Auguste charbonnier âgé de quarante six ans tous deux domiciliés en cette commune lesquels ont ainsi que le père de l'enfant signé le présent acte après lecture faite.

G. Martin
Caulet
Hébuterne

N^o 13
Naissance
Lelièvre
Georges Raphaël
- 87 br -

Le an mil huit cent quatre-vingt-trois le vingt-cinq octobre à six heures du soir devant nous Subert Joseph Adolphe, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Armentières, canton de Lizy-sur-Oucreq, arrondissement de Meaux, département de Seine et Marne a comparu Lelièvre Joseph Lazare maître maçon âgé de trente-quatre ans demeurant

Marié à Dhuisy
Seine et Marne



le six septembre
mil neuf cent dix
neuf avec rival
Honorine Louise.

Le trente octobre
mil neuf cent dix-neuf
Le Maire

Décidé
à Meaux (Seine-et-Marne) le vingt mars
mil neuf cent dix-neuf
de Meaux

nant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en son domicile aujourd'hui même à midi, de lui déclarant et de Doit Sophie-Louise sans profession, âgée de vingt-six ans, sa légitime épouse et auquel enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Georges Raphaël. Les dites présentations et déclarations nous ont été faites en présence de Doit Remy âgé de cinquante-quatre ans et Lelièvre Joseph Remy âgé de cinquante-neuf ans tous deux propriétaires domiciliés en cette commune lesquels ainsi que le père de l'enfant ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Lelièvre
Doit
Lelièvre
Doit

Le an mil huit cent quatre-vingt-trois, le dix novembre à sept heures du soir, devant nous Subert Joseph Adolphe, maire et officier de l'Etat civil de la commune d'Armentières, canton de Lizy-sur-Oucreq, arrondissement de Meaux, département de Seine et Marne, a comparu le sieur Marteaux Louis-Olivier âgé de vingt-sept ans, cultivateur, domicilié à Isles-les-Meldeuses, hameau de cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né aujourd'hui même à six heures du matin, en son domicile, de son légitime mariage avec Sébastien Adélaïde, couturière âgée de vingt-cinq ans, domiciliée avec son mari

N^o 14
Naissance
Gustave-Olivier
Marteaux
10 g br 23

Marié à Isles-les-Meldeuses, le quinze décembre mil neuf cent vingt-et-un, avec Marie Madeleine Bertin, veuve de Sébastien Edme

Gustave.
Le cinq janvier mil
neuf cent vingt deux.

Le Maire,
C'est
Décide le
vingt et un mai
mil neuf cent vingt
neuf à Meaux.

Seine
le Maire
Goulet

et auquel enfant il a donné les prénoms de
Gustave-Olivier. Les dites déclaration et presenta-
tions ont été faites en présence des sieurs Mearteaux
Louis-Auguste âgé de quarante ans, cultivateur
et de Carisien Félix Narcisse âgé de cinquante-neuf
ans, régisseur, tous deux domiciliés audit Isles. les-
Meelduses, lesquels ainsi que le déclarant ont
signé avec nous le présent acte après lecture.

Carisien C. Mearteaux
Louis-Auguste Mearteaux

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois le
vingt-neuf novembre à deux heures du soir devant
nous Hannoteau Auguste-Isidore Parfait adjoint,
remplissant en l'absence du maire les fonctions d'officier
public de l'état civil de la Commune d'Armentières,
canton de Lizy-sur-Ouq. arrondissement de
meaux, département de Seine et Marne

sont comparus les sieurs Sébastien Gustave caba-
retier âgé de trente ans, demeurant en cette commu-
ne au hameau d'Isles. les-Meelduses, et Mazataud
Ernest maçon âgé de vingt-sept ans, domicilié au
même lieu. le premier, père et le second voisin du
défunt ci-après dénommé, lesquels nous ont déclara-
ré qu'aujourd'hui même, à trois heures du matin
est décédé au domicile du sieur Sébastien,

Sébastien Lucien Gustave âgé de quatre ans
et demi, né le douze juillet mil huit cent
soixante-neuf fils du dit Sébastien Gustave
et de Goulet Rose Océophile, après nous être

N° 15
Décès
Sébastien
Lucien Gustave
29 9^h 83.



assuré par nous même du décès, nous avons
dressé le présent acte que les déclarants ont signé
avec nous après lecture faite.

Sébastien
E. Mazataud
Hannoteau

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois le trente
novembre à cinq heures du soir, devant nous
Hannoteau Auguste-Isidore Parfait, adjoint
remplissant en l'absence du maire les fonctions
d'officier public de l'état civil de la commune d'
Armentières, canton de Lizy-sur-Ouq. arrondisse-
ment de Meaux, département de Seine et Marne
a comparu le sieur Mazataud Ernest âgé de
vingt-sept ans, maçon domicilié au hameau d'Isles.
les-Meelduses, de cette commune lequel nous a présenté
un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui même
à neuf heures du matin en son domicile, de son légitime
mariage avec Seal Julie-Augustine âgée de vingt
trois ans et demi, couturière domiciliée avec son mari

N° 16
Naissance
Mazataud
Désiré-Nicolas
30 9^h 1883.

décédé à Meaux
le 30 novembre 1883
le 20 juillet 1974
le Maire

4-71-77

et auquel enfant il a donné les prénoms de Désiré-
Nicolas. Les dites déclaration et présentations ont été
faites en présence des sieurs Bergeron Louis Adrien
garde-particulier âgé de trente-sept ans et Boyer
Louis-Maximin âgé de vingt-six ans substitue
public, tous deux domiciliés audit Isles. les-Meelduses,
lesquels ainsi que le déclarant ont signé avec
nous le présent acte après lecture faite.

Bergeron
Boyer
E. Mazataud
Hannoteau

BRIGAUT Etienne
actuelle

né le 27 ~~Dec~~ Dec 1883

à Armentières en Belgique

Tue à Verdun le
23 Nov 1916

Mort pour la France -
—

Ren seign^t donné par M^r
GIGOT Louis de Germigny
à TRILPORT

sans profession âgé de vingt-sept ans domicilié
 avec lui et auquel enfant il a donné les prénoms de
 Etienne Achille. Les dites présentations et déclarations
 nous ont été faites en présence de Farouel Victor Ferdinand
 cultivateur âgé de soixante ans et Caillot Auguste âgé de
 quarante-cinq ans, tous deux domiciliés à Armentières,
 témoins majeurs, lesquels ainsi que le déclarant
 ont signé avec nous le présent acte après que lecture
 en a été faite.

N° 20
 Naissance
 de
 Marteau
 Jeanne Marie
 le 27 x 1870

Par acte en date du
 trente décembre mil neuf
 cent trois passé à la
 Mairie d'Auxerre,
 département de l'Yonne,
 Jeanne Marie Marteau
 dont la naissance est
 constatée dans l'acte ci-
 contre, a contracté mariage
 avec Nicolas Lad.

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le vingt-
 sept décembre à six heures du soir devant nous
 Meannoteau Auguste. Osidou. Parfait adjoint, remplis-
 sant en l'absence du maire, les fonctions d'officier
 public de l'état civil à coupain Mearteaux Louis
 Alexandre, âgé de trente et un ans, buraliste domicilié
 à Orly. Le Meldeuses hameau de cette commune,
 lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin
 né en son domicile, aujourd'hui même à trois heures
 du soir, de son légitime mariage avec Marie Moullet
 âgée de vingt-huit ans, sans profession, domiciliée
 avec son mari, et auquel enfant il donne les prénoms
 de Jeanne Marie. Les dites présentations et déclara-
 tion nous ont été faites en présence des sieurs
 Martin Gustave - Ovide âgé de trente et un ans,
 instituteur public et Caillot Auguste âgé de
 quarante-cinq ans, charbon, tous deux domiciliés
 à Armentières, témoins majeurs, lesquels ainsi
 que le déclarant ont signé avec nous le présent

Farouel Victor Ferdinand
 Caillot Auguste
 Meannoteau Auguste

dont mention faite par acte après que lecture en a été faite.



nous, officier de l'état
 civil, le dix-huit janvier
 mil neuf cent quatre-
 vedec à Auxerre
 le dix huit avril
 mil neuf cent dix-sept
 treize le maire,

Le Maire:
 Moushu

G. Marteau
 Marteau
 Marteau
 + approuvé ce renvoi: de la Commune d'Armentières
 canton de Lizy-sur-Ourcq, Arrondissement de
 Meaux, Département de Seine-et-Marne
 G. Marteau
 Marteau

Le présent registre contenant vingt actes a été
 clos et arrêté le premier janvier mil huit cent
 quatre-vingt-quatre par nous Subert Joseph
 Adolphe, maire d'Armentières



Le Maire.
 Subert Joseph Adolphe

Voir la table d'autre part

Table alphabétique des Actes.

Ordre	Actes	Noms et Prénoms	Dates
1	8	Amé Albertine Alphonine	4 mai
2	10	Baré Berthe. Héloïse	5 juillet
3	9	Boucard Prudence. Alphonine	5 mai
4	18	Boyer Antonia - Ernestine	24 x ^{bre}
5	19	Brigaut Etienne. Achille	27 x ^{bre}
6	11	Bureau Georget	3 7 ^{bre}
7	12	Hébuterne Hubert Charles	25 7 ^{bre}
8	13	Élière Georges. Raphaël	23 8 ^{bre}
9	14	Marteaux Gustave - Olivier	10 9 ^{bre}
10	20	Marteaux Jeanne. Marie	27 x ^{bre}
11	2	Martin Ernard. Raphaël	9 janvier
12	16	Mazataud Désiré Nicolas	30 9 ^{bre}
1	7	Richard Joseph. Victor et Duroisin Louise. Félicité	5 mai
1	4	Chibout Louise. Françoise	20 mars
2	1	Degalle Clarisse	7 janvier
3	5	Dubois Jacques. André	30 mars
4	17	Écrivain Ernestine	18 x ^{bre}
5	3	Molin Yvonne Apoline	12 mars
6	6	Élière Remy - Fixe	15 avril
7	15	Sébastien Lucien Gustave	29 9 ^{bre}

Naissances

Mariage

Décès

Certifié véritable. Armentières le 8 Janvier 1884.

Le Maire



Table alphabétique des actes

Ordre	Actes	Noms et Prénoms	Dates
1	4	Bonnamy Gabrielle. Julie	13 Juin
2	3	Grandin Alice. Madeleine	24 Avril
3	1	Hannoteau Lucile. Georgette Anna	28 mars
4	12	Leprieux Julia	20 7 ^{bre}
5	2	Marteaux Achille. Eugène	23 avril
6	6	Robiche Léonore. Marguerite	20 juillet
7	13	Sébastien Sophie. Gustave	28 9 ^{bre}
8	9	Sigoire Auguste. Louis	24 7 ^{bre}
9	5	Baré Eugène Henri	13 juillet
1	10	Chéron Elie. Victor et Sébastien Augustine Zéphirine 25	30 9 ^{bre}
2	11	Pincos Félix. Georges 25 1/2 Roussellet Aurélie. Virginie 17 1/2	21 8 ^{bre}
1	7	Gaspion Constance. Adelaïde 59 51	17 7 ^{bre} 84
2	8	Molin Amable. Apoline 59 69	18 août 84

Naissances

Mariages

Décès

Certifié véritable la table ci-dessus
Armentières le 5 Janvier 1885
P. L. Maire absent
P. Adjoint

127
187



5